

**LISTE DES DELIBÉRATIONS**  
Réunion du Conseil Communautaire  
**05 DECEMBRE 2023 à 18H**

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote (Approuvée ou rejetée)
20231205-1	Création d'un budget annexe « mobilité »	Approuvée à l'unanimité
20231205-2	Création d'un budget annexe « gestion des déchets ménagers et déchets assimilés »	Approuvée
20231205-3	Changement de dénomination du budget annexe « atelier relais » en budget annexe « immobilier locatif d'entreprises »	Approuvée à l'unanimité
20231205-4	Décisions modificatives des Budgets en lien avec des opérations d'ordre	Approuvée à l'unanimité
20231205-5	Autorisation à donner à monsieur le président en vue de l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement en 2024	Approuvée à l'unanimité
20231205-6	Approbation du rapport quinquennal (période 2017-2022) sur l'évolution du montant des attributions de compensation	Approuvée à l'unanimité
20231205-7	Détermination des attributions de compensation provisoires pour l'année 2024	Approuvée à l'unanimité
20231205-8	Mise en place d'un système d'astreinte pour les agents communautaires	Approuvée à l'unanimité
20231205-9	Modification du tableau des effectifs	Approuvée à l'unanimité
20231205-10	Renouvellement des aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf dit VAE	Approuvée à l'unanimité
20231205-11	Acquisition par voie de préemption d'un immeuble sis au Tréport	Approuvée à l'unanimité
20231205-12	Proposition d'adhésion à l'association AMORCE pour les déchets et l'eau	Approuvée à l'unanimité
20231205-13	Engagement de la CCVS dans un Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) à Criel-sur-Mer	Approuvée à l'unanimité
20231205-14	Validation du projet d'avenant n°1 à l'ORT de la Communauté de Communes des Villes Sœurs	Approuvée à l'unanimité
20231205-15	Syndicat Mixte des Ports de la Seine Maritime : désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant pour le comité consultatif du port du Tréport	Approuvée à l'unanimité
20231205-16	Modification d'un point du règlement concernant le fonds d'accompagnement des communes	Approuvée à l'unanimité

Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote (Approuvée ou rejetée)
20231205-17	Prise de participation de la SEM Criée de Fécamp – côte d'albâtre dans la SARL Pêcheurie Cote d'Albâtre sise à Fécamp	Approuvée à l'unanimité
20231205-18.1	Renouvellement de la convention pour la reprise des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Approuvée à l'unanimité
20231205-18.2	Renouvellement de la convention pour la reprise des lampes et néons usagers	Approuvée à l'unanimité
20231205-18.3	Renouvellement de la convention pour la reprise des déchets d'éléments d'ameublement (DEA = Mobilier)	Approuvée à l'unanimité
20231205-19	Nouvel arrêt du projet de révision du PLU d'Ault	Approuvée à l'unanimité
20231205-20	Intégration de la commune de Mers-les-Bains au décret des communes concernées par le recul du trait de côte	Approuvée à l'unanimité

**Le Président**  
Eddie FACQUE

**Délais et voies de recours :**

*Les délibérations du Conseil communautaire peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elles sont exécutoires. Elles peuvent, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la C CVS, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :*

- *Soit à compter de la réception d'une réponse explicite au recours gracieux ;*
- *Soit deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse du Président pendant ce délai*